

DES ABEILLES SUR LES TOITS DES RÉSIDENCES ADVIVO



L'enquête de satisfaction 2023 • Panne d'ascenseur : les bons réflexes • Les aventures d'Advivus • Les aventures d'Advivus : chantiers d'été 2023 • 3 résidences inaugurées...



Nous vivons au sein d'Advivo un printemps d'inaugurations !

Il y a les inaugurations d'opérations de construction de nouveaux logements comme à Seyssuel le 29 Avril dernier et bientôt à Chuzelles.

A Seyssuel, il s'agit d'une résidence intergénérationnelle avec des prestations spécifiques pour nos aînés dans les logements comme dans les parties communes. Nous avons ainsi la volonté de nous adapter à une demande qui voit la place des seniors dans le parc social s'accroître avec le vieillissement de la population.

Prendent place également les inaugurations d'opérations de réhabilitations de nos résidences : Quai Pasteur, Quai Riondet, Vimaine 1.

L'objectif ici est naturellement d'améliorer le confort des logements avec à l'esprit, quand c'est possible, de diminuer les consommations énergétiques pour préserver votre pouvoir d'achat et protéger la planète.

A titre d'exemple, la classe énergétique de la Résidence Quai Riondet passe de la catégorie D à la catégorie B !

Et puis il y a le quotidien des équipes d'Advivo, présentes pour vous accompagner, pour répondre à votre attente, pour entendre vos préoccupations et les traiter.

Plus que jamais nous sommes à vos côtés pour vous permettre de bien vivre dans votre logement et son environnement.

Je souhaite un bel été à toutes et à tous !

Le Président, Thierry KOVACS
Président de Vienne Condrieu Agglomération
Maire de Vienne

PANNE D'ASCENSEUR : LES BONS REFLEXES



En cas de panne, il arrive parfois qu'une personne reste bloquée dans l'ascenseur.

Si cette situation vous arrive, il est important de rester calme et d'utiliser en priorité le bouton d'urgence de la cabine en le maintenant appuyé pendant 15 à 20 secondes.

Ce bouton d'appel disponible 7/7j et 24/24h vous met directement en contact avec la société en charge de la maintenance de l'appareil, qui fera intervenir un technicien dans l'heure suivant votre appel.

Si le bouton d'appel ne fonctionne pas, il est aussi possible d'appeler le numéro d'urgence directement depuis votre téléphone portable : **04.42.34.13.70** (numéro indiqué dans la cabine - prix d'un appel local).

Merci de ne contacter les pompiers qu'en cas de nécessité absolue ou de blessure.



Résidence Esprit Village à Seyssuel



Résidence Quai Riondet à Vienne



Résidence Quai Pasteur à Vienne



Résidence Vimaine 1 à Vienne

Aménageur public au service des territoires, Advivo participe au renouvellement urbain des quartiers à travers de opérations de réhabilitations et de constructions ayant pour objectifs principaux d'améliorer le cadre de vie de ses locataires, de privilégier le maintien à domicile et de diminuer l'impact environnemental de son parc.

C'est dans ce contexte qu'a été imaginé la résidence "Esprit Village", inauguré en Avril dernier à Seyssuel. Après 18 mois de travaux, cette nouvelle résidence Advivo composée de 25 logements : 5 T2, 15 T3 et 5 T4 avec balcon ou terrasse et garage individuel a pu accueillir ses premiers locataires.

L'opération dispose de prestations spécifiques aux séniors, offrant une solution d'hébergement adaptée aux personnes désireuses de trouver un cadre confortable, convivial et sécurisé.

Au cours de l'année, 75 autres nouveaux logements Advivo seront livrés sur les communes de Chuzelles, Eyzin-Pinet et St Georges d'Espéranche.

Si de nouvelles constructions voient le jour, Advivo engage aussi des efforts importants pour réhabiliter le patrimoine existant.

Deux opérations se sont achevées ces dernières semaines, à commencer par la réhabilitation de la

résidence Quai Pasteur à Vienne, qui a été inaugurée le 10 mai dernier.

L'opération consistait principalement à la réhabilitation des parties communes et des 114 logements qui composent cette résidence construite en 1961.

Les travaux ont débuté en janvier 2021, se sont achevés en mars 2023.

La résidence Quai Riondet, à Vienne, composée de 32 logements a elle aussi fait l'objet d'une réhabilitation d'ampleur, inaugurée le 26 mai, après une année de travaux.

Enfin, la réhabilitation de la résidence Vimaine 1 sera inaugurée à la rentrée de septembre après un an et demi de travaux.

Chacune de ces opérations a permis d'améliorer plusieurs aspects de résidences, notamment : la consommation énergétique (isolation thermique par l'extérieur, remplacement de menuiseries...), les parties communes (réfection des sols, peinture des portes de garages...) et la sécurité (installation de caméra, mise en sécurité électrique...).

En 2023, 444 logements seront concernés par une opération de réhabilitation.

INSTALLATION DE RUCHES SUR LES TOITS ADVIVO



Actrices essentielles de la pollinisation, les abeilles sont depuis quelques années menacées d'extinction. En France, 30% de leurs colonies disparaissent chaque année et 15 000 apiculteurs ont cessé leur activité ces 10 dernières années. De nombreux projets ont alors vu le jour visant à accompagner, informer, susciter les démarches pour la préservation de cette espèce indispensable, parmi lesquelles la mise en place de ruches en milieu urbain.

Face au déclin accéléré des populations d'abeille, cette initiative permet à la fois de lutter contre la disparition de cette espèce utile mais surtout de sensibiliser la population.

C'est dans cette logique et en continuité des efforts fournis par l'Office pour un fonctionnement plus durable et écoresponsable qu'Advivo et l'Abeille Viennoise ont décidé d'installer des ruches sur les toits des résidences de l'Office.

L'expérience a débuté en avril avec l'installation de trois premières ruches sur le toit du bâtiment Morvan au Grand Estressin et a vocation à s'étendre sur le patrimoine de l'Office dans les prochaines semaines.

Pour vous procurer le miel produit sur les toits Advivo et soutenir l'action de l'Abeille Viennoise, rendez-vous sur labeilleviennoise.com.

ENQUÊTE DE SATISFACTION 2023



Entre le 3 et le 13 juillet la société AVISO contactera certains locataires Advivo pour connaître leurs opinions sur différents sujets via le numéro de téléphone suivant : 04 87 38 60 14.

Réalisée tous les 3 ans cette enquête vous permet de vous exprimer en tant que locataire, et offre à Advivo la possibilité de mesurer la pertinence et l'efficacité du service rendu, d'identifier les possibles dysfonctionnements et d'effectuer les ajustements nécessaires en conséquence.

La participation des répondants est fondée sur une collaboration entièrement volontaire et anonyme en respect de la loi Informatique et Libertés. Les informations recueillies ne seront pas traitées à titre individuel, mais seulement en terme statistique.



LES AVENTURES D'ADVIVUS



TOUS CONCERNÉS : NE PAS OUVRIR OU DÉMONTER LES ÉQUIPEMENTS



Pour des raisons de sécurité, **il vous est interdit de démonter ou d'ouvrir la façade d'un appareil à gaz ou d'un caisson de ventilation.**

En cas de panne, vous devez prendre contact avec l'entreprise en charge de l'entretien de vos équipements (cf *fiche numéros utiles*) et attendre leur intervention sans toucher au matériel. En intervenant vous même, vous risquez de vous blesser, d'aggraver la panne et d'abîmer les équipements.

Si non-respect, **l'entreprise pourra refuser d'intervenir et les frais engendrés pourront vous être refacturés.**



CONTRÔLER SES CHARGES

Vous allez recevoir votre régularisation de charges et constater des différences par rapport à celle de l'année précédente. Certaines variations peuvent vous inquiéter. Elles nécessitent une réponse. C'est à votre bailleur de vous la fournir

Ce droit appartient à un locataire isolé dans le mois qui suit la régularisation de charges. Mais un groupe de locataires peut l'exercer à tout moment à condition d'être affilié à une association de locataires. Si le locataire résident est toujours le mieux placé pour une vérification efficace, INDECOSA-CGT vous conseille une démarche collective plutôt qu'individuelle du fait de la complexité d'un tel contrôle. Notre association vous invite à prendre contact avec nous.

04 76 49 19 04

indecosacgtisere@orange.fr



ADVIVO ET LES ENTREPRISES DE MAINTENANCE : ... AU SERVICE DES LOCATAIRES ?...

En cas de problème : chauffage, chauffe-eau, chaudière, VMC, robinetterie ou ascenseur, le locataire, doit contacter directement le prestataire correspondant à son problème (Dalkia, Setim, Unicia ou Paca) qui a l'obligation d'intervenir dans les délais fixés par le contrat passé avec Advivo (généralement entre 24h et 72h maximum). ...

Si le prestataire ne respecte pas ses obligations (délai exagéré, problème non résolu, ...) : ne pas le relancer, mais en informer Advivo qui doit prendre votre relais !

Au vu de ces conditions, il est donc inacceptable que des locataires soient obligés de passer plusieurs jours, parfois plusieurs semaines, à relancer Advivo, pour réparer un chauffe-bain, régler un problème de chauffage, changer un chauffe-eau qui ne fonctionne plus, réparer une fuite d'eau, etc ... !

Si cela vous arrive, contactez-nous ! ... ayez les dates de vos appels téléphoniques, les numéros de vos réclamations à Advivo, vos lettres, mails, etc ...

POUR ÊTRE ENTENDU ET DÉFENDU : TEL. 06 77 82 68 85



ENCOMBRANTS DANS LES QUARTIERS

Nos quartiers sont envahis d'encombrants. Nous payons le prix fort pour les faire enlever, Ce qui réglerait le problème, c'est d'avoir des déchetteries mobiles. Un camion « Gros déchets » qui passerait une fois par semaine dans les quartiers encombrés. Les nouveaux locataires doivent être informés de la possibilité de se débarrasser de leurs encombrants dans les déchetteries. il est aussi recommandé d'accompagner ceux qui ne peuvent pas le faire, notamment les personnes âgées, ceux qui ne possèdent pas de véhicule. Que nos villes gagnent le label de « Ville apaisée et propre »

Mme Ouaiaba Zerrouki - 07 45 03 14 28

cglisere@gmail.com

www.lacgl.fr



article non transmis.

04 38 86 11 36 / 06 66 81 87 49

Entrée n°124 - Juin 2023

Journal d'informations d'Advivo • 1 square de la résistance, 38200 Vienne • Tirage : 6600 exemplaires • Directeur de la publication : Nicolas Berthon • Rédaction et mise en page : Melody Besse • Crédits photos : Advivo • Impression : Imprimerie de la Tour Dauphinoise • Entrée est imprimé sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement.



SIÈGE SOCIAL • AGENCE DE VIENNE
Antenne du centre-ville
Vienne • 04 74 78 39 00
accueil@advivo.fr

Antenne de Saint Martin
04 27 69 20 30
accueil-stmartin@advivo.fr

Antenne de Malissol
04 27 69 20 50
accueil-malissol@advivo.fr

Antenne d'Estressin
04 27 69 20 20
accueil-estressin@advivo.fr

Antenne de L'Isle
04 27 69 20 40
accueil-isle@advivo.fr

AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE
ET DES COMMUNES EXTÉRIEURES
04 27 69 20 60
accueil-pteveque@advivo.fr

